



Les standards et lignes directrices européens pour la qualité ESG

Version provisoire – 22 Février 2017



- Les ESG sont une aide à la mise en place du LMD, de l'ECTS
- Les ESG facilitent le développement d'une articulation entre évaluation interne et évaluation externe.

Fil de la présentation

La partie 1 - Les responsabilités de l'institution d'enseignement supérieur

- Références et lignes directrices pour l'assurance qualité interne

La partie 2 - Les responsabilités de l'agence d'assurance qualité

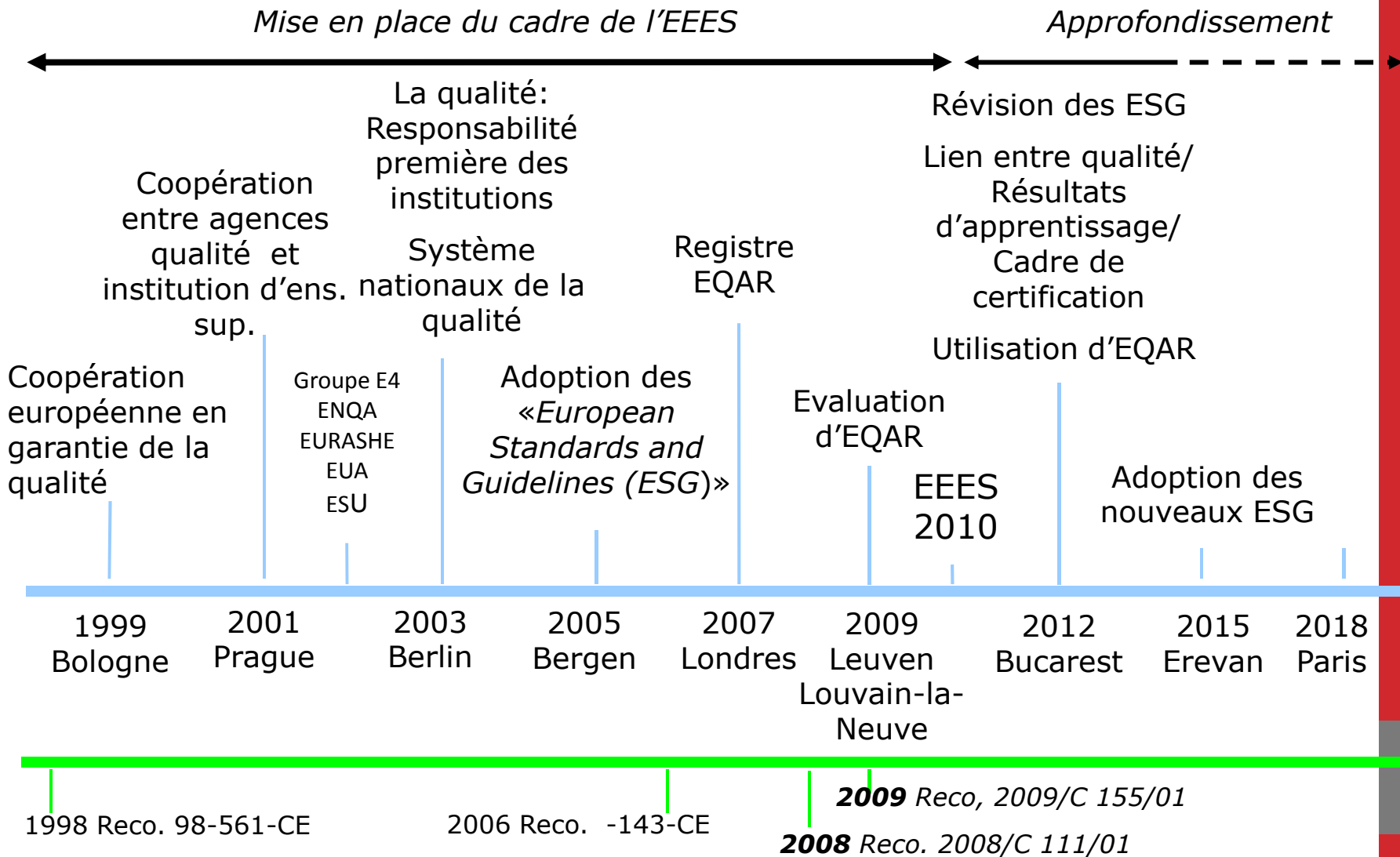
- Références et lignes directrices pour l'assurance qualité externe

La partie 3 – Les responsabilités des concepteurs et des évaluateurs des agences

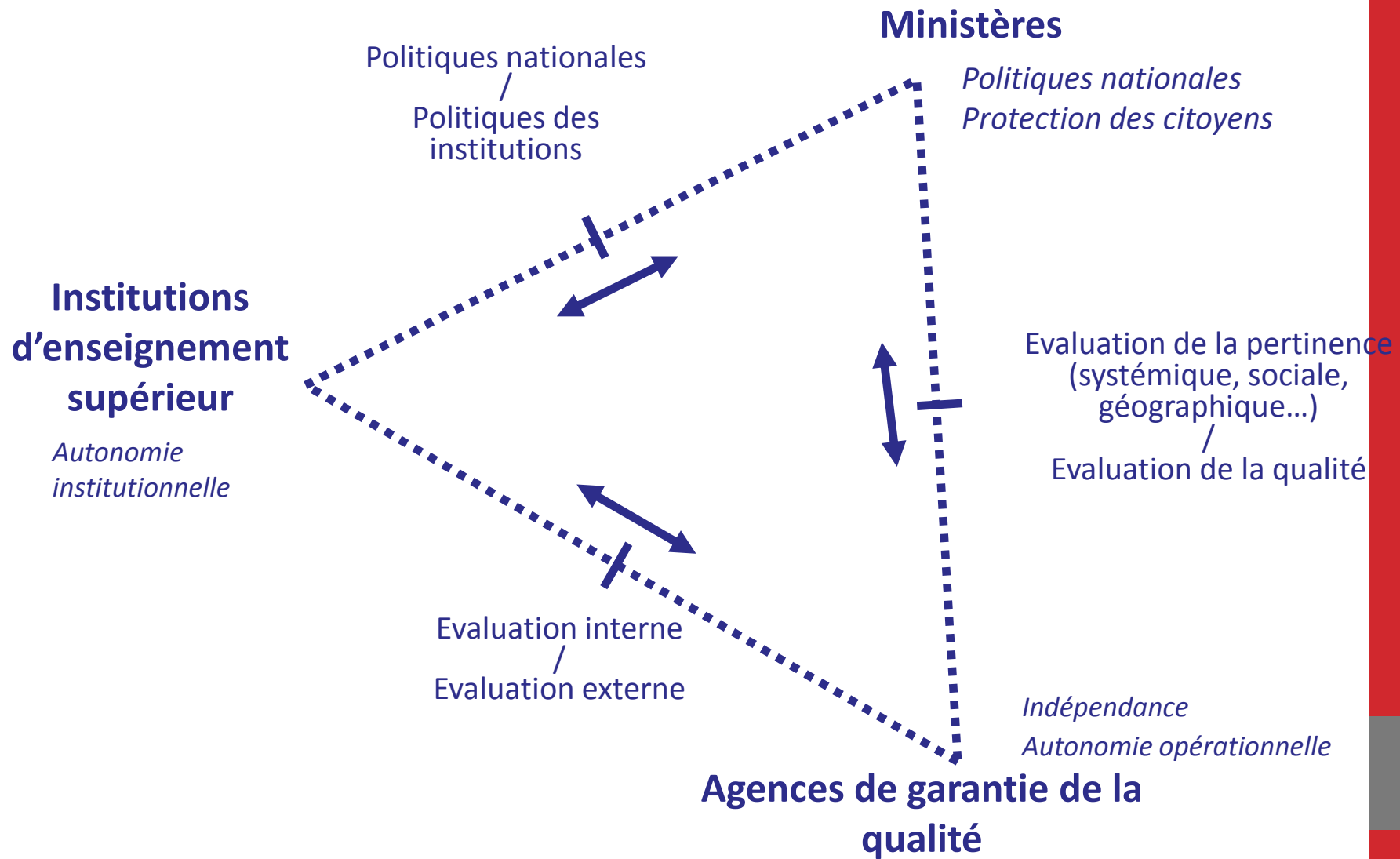
- Références et lignes directrices pour les agences d'assurance qualité



Les grandes étapes du développement de dimension européenne de la garantie de la qualité dans l'enseignement supérieur



Le "système qualité national" comme modèle de la gouvernance des enseignements supérieurs



La culture de la qualité

C'est (elle devrait être) le cœur des mécanismes qualité de l'institution d'enseignement supérieur

Elle est basée sur la pensée critique et quelques questions pour lesquelles il n'est pas si simple de trouver des consensus

- Que voulons nous faire ?
- Comment le faisons nous ?
- Comment savons-nous que cela fonctionne ?
- Comment remédions-nous aux difficultés que nous rencontrons ?

La version 2005 des standards européens pour la garantie de la qualité dans l'enseignement supérieur (ESG)

Conçus par ENQA en consultation avec EUA, EURASHE et ESU

Approuvée par la conférence ministérielle de Bergen en 2005

Des standards internationalement acceptés pour la qualité :

- Des activités de formation des établissements
- De l'organisation du travail et des activités des agences
- De l'évaluation externe des agences

Les standards sont centrés sur la qualité de la formation des étudiants.

Ils introduisent un système d'évaluation des agences par les pairs (Evaluation cyclique des agences, basée sur les ESG, tous les 5 ans pour : Accès et/ou reconfirmation de la qualité de membre de plein droit d'ENQA ; et/ou pour que l'agence soit listée ou confirmée dans EQAR)

La révision 2015 des ESG

- La révision est proposée par le groupe E4 (ENQA, ESU, EUA, EURASHE) en coopération avec Education International, BusinessEurope et EQAR.
- Cette nouvelle version a été adoptée en mai 2015
- Une révision limitée mais essentielle
 - Une plus grande clarté du propos
 - Une approche plus normative
 - Une dimension politique assumée:
 - « *As requested by Ministers, the revised version make the ESG clearer, particularly in terms of their **structure** and in order to **avoid** potential **confusion** with their interpretation. The revised ESG also make a more **explicit link to the learning and teaching process in the section on internal QA**, and defines the **relationship of QA with other Bologna Process developments** that have taken place since 2005 (including those relating to Qualifications Frameworks and learning outcomes) ».*



La révision 2015 des ESG

- Les ESG se concentrent sur l'assurance qualité relative à l'apprentissage et à l'enseignement dans l'enseignement supérieur, y compris l'environnement d'apprentissage et les liens pertinents avec la recherche et l'innovation.
- Les ESG s'appliquent à l'ensemble de l'enseignement supérieur dispensé dans l'EEES, quel que soit le mode d'études ou le lieu de formation.
- Dans les ESG, le terme « assurance qualité » est utilisé pour décrire toutes les activités dans le cadre du cycle d'amélioration continue (c.-à-d. activités en vue d'assurer et d'améliorer la qualité).



La révision 2015 des ESG

- Les **références** définissent les pratiques reconnues et acceptées pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur au sein de l'EEES ; elles doivent donc être prises en compte et respectées par les parties concernées, dans tous les types d'offre de formations et de services de l'enseignement supérieur.
- **Les lignes directrices** expliquent pourquoi les références sont importantes et décrivent comment elles pourraient être mises en oeuvre. Elles définissent les bonnes pratiques dans le domaine concerné, qui peuvent être prises en considération par les acteurs impliqués dans l'assurance qualité. Leur mise en oeuvre diffèrera
- selon les contextes.



1.1 Policy and procedures for quality assurance

Institutions should have a policy and associated procedures for the assurance of the quality and standards of their programmes and awards.

They should also commit themselves explicitly to the development of a culture which recognizes the importance of quality, and quality assurance, in their work. To achieve this, institutions should develop and implement a strategy for the continuous enhancement of quality. The strategy, policy and procedures should have a formal status and be publicly available. They should also include a role for students and other stakeholders.



1.1 Politique d'assurance qualité

Les institutions disposent d'une politique d'assurance qualité rendue publique et faisant partie intégrante de leur pilotage stratégique. Les parties prenantes internes développent et mettent en oeuvre cette politique par le biais de structures et démarches appropriées, tout en impliquant les parties prenantes externes.



ESG 2005 – ESG 2015 - Quelques exemples -

1.2 Approval, monitoring and periodic review of programmes and awards

Institutions should have formal mechanisms for the approval, periodic review and monitoring of their programmes and awards.



1.2 Elaboration et approbation des programmes

Les institutions disposent de processus d'élaboration et d'approbation de leurs programmes. Les programmes sont élaborés de manière à répondre aux objectifs définis, y compris aux acquis d'apprentissage visés. La qualification résultant d'un programme est clairement spécifiée et communiquée ; elle correspond au bon niveau du cadre national de qualifications pour l'enseignement supérieur et, par conséquent, au cadre des qualifications de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

1.9 Suivi continu et évaluation périodique des programmes

Les institutions suivent et évaluent périodiquement leurs programmes afin de s'assurer qu'ils atteignent les objectifs qui leur sont assignés et qu'ils répondent aux besoins des étudiants et de la société. Ces évaluations conduisent à une amélioration continue du programme. Toute action planifiée ou entreprise en conséquence est communiquée à l'ensemble des parties concernées.

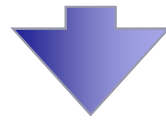


ESG 2005 – ESG 2015

- Quelques exemples -

1.3 Assessment of students

Students should be assessed using published criteria, regulations and procedures which are applied consistently.



1.3 Apprentissage, enseignement et évaluation centrés sur l'étudiant

Les institutions garantissent que les programmes sont dispensés d'une manière qui encourage les étudiants à jouer un rôle actif dans le processus d'apprentissage, y compris dans son élaboration, et que l'évaluation des acquis des étudiants reflète cette approche.

1.4 Admission, progression, reconnaissance et certification des étudiants

Les institutions appliquent de manière rigoureuse des règles prédéfinies et publiées couvrant toutes les phases du cycle d'études, par ex. l'admission, la progression, la reconnaissance et la certification des étudiants.



ESG 2005 – ESG 2015

- Quelques exemples -

1.4 Quality assurance of teaching staff

Institutions should have ways of satisfying themselves that staff involved with the teaching of students are qualified and competent to do so. They should be available to those undertaking external reviews, and commented upon in reports.



1.5 Personnel enseignant

Les institutions s'assurent des compétences de leurs enseignants. Elles mettent en œuvre des processus équitables et transparents pour le recrutement et le développement professionnel du personnel.



ESG 2005 – ESG 2015

- Quelques exemples -

1.5 Learning resources and student support

Institutions should ensure that the resources available for the support of student learning are adequate and appropriate for each programme offered.



1.6 Ressources pour l'apprentissage et l'accompagnement des étudiants

Les institutions disposent de financements appropriés pour les activités d'apprentissage et d'enseignement et garantissent la mise à disposition de ressources pour l'apprentissage adéquates et facilement accessibles, ainsi qu'un accompagnement des étudiants.



ESG 2005 – ESG 2015

- Quelques exemples -

1.6 Information systems

Institutions should ensure that they collect, analyse and use relevant information for the effective management of their programmes of study and other activities.



1.7 Gestion de l'information

Les institutions s'assurent de collecter, d'analyser et d'utiliser des informations pertinentes pour le pilotage efficace de leurs programmes et de leurs autres activités.



ESG 2005 – ESG 2015

- Quelques exemples -

1.7 Public information

Institutions should regularly publish up to date, impartial and objective information, both quantitative and qualitative, about the programmes and awards they are offering.



1.8 Information du public

Les institutions publient des informations à propos de leurs activités, y compris leurs programmes, dans une forme claire, précise, objective, actualisée et facile d'accès.



ESG 2005 – ESG 2015

- Quelques exemples -



1.10 Assurance qualité externe périodique

Les institutions engagent de manière périodique des processus d'assurance qualité externe conformes aux ESG.



2. Evaluation externe

ESG 2005 – ESG 2015 - Quelques exemples -

2.1 Use of internal quality assurance procedures

External quality assurance procedures should take into account the effectiveness of the internal quality assurance processes described in Part 1 of the European Standards and Guidelines.



2.1 Prise en compte de l'assurance qualité interne

L'assurance qualité externe porte sur l'efficacité des processus d'assurance qualité interne décrits dans la Partie 1 des ESG.



ESG 2005 – ESG 2015 - Quelques exemples -

2.2 Development of external quality assurance processes

The aims and objectives of quality assurance processes should be determined before the processes themselves are developed, by all those responsible (including higher education institutions) and should be published with a description of the procedures to be used.

2.4 Processes fit for purpose

All external quality assurance processes should be designed specifically to ensure their fitness to achieve aims and objectives set for them.



2.2 Conception de méthodologies adéquates

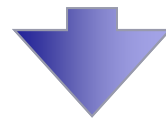
L'assurance qualité externe est définie et conçue de manière spécifique afin de garantir son adéquation à la réalisation des buts et objectifs fixés, tout en respectant les réglementations en vigueur. Les parties prenantes sont impliquées dans sa conception et son amélioration continue.



ESG 2005 – ESG 2015 - Quelques exemples -

3.7 External quality assurance criteria and processes used by the agencies
The processes, criteria and procedures used by agencies should be pre-defined and publicly available. These processes will normally be expected to include:

- a self-assessment or equivalent procedure by the subject of the quality assurance process;
- an external assessment by a group of experts, including, as appropriate, (a) student member(s), and site visits as decided by the agency;
- publication of a report, including any decisions, recommendations or other formal outcomes;
- a follow-up procedure to review actions taken by the subject of the quality assurance process in the light of any recommendations contained in the report.



2.3 Mise en œuvre des démarches

Les démarches d'assurance qualité externes sont fiables, utiles, prédéfinies, mises en œuvre de manière rigoureuse et publiées. Elles incluent :

- une auto-évaluation ou démarche équivalente ;
- une évaluation externe comprenant normalement une visite sur site ;
- un rapport résultant de l'évaluation externe ;
- un suivi rigoureux.



ESG 2005 – ESG 2015

- Quelques exemples -

2.3 Criteria for decisions

Any formal decisions made as a result of an external quality assurance activity should be based on explicit published criteria that are applied consistently.



2.5 Critères relatif aux résultats

Tous les résultats ou jugements issus des démarches d'assurance qualité externe sont basés sur des critères explicites et publiés qui sont appliqués de manière rigoureuse, que les démarches mènent à une décision officielle ou non.

2.7 Plaintes et recours

Les procédures de plainte et de recours sont clairement définies dans la conception du processus d'assurance qualité externe, et communiqués aux institutions.



ESG 2005 – ESG 2015 - Quelques exemples -

2.5 Reporting

Reports should be published and should be written in a style which is clear and readily accessible to its intended readership. Any decisions, commendations or recommendations contained in reports should be easy for a reader to find.



2.6 Rapport

Les rapports complets des experts sont publiés, clairs et accessibles à la communauté académique, aux partenaires externes et aux autres personnes intéressées. Si l'agence prend une décision officielle basée sur les rapports, cette décision est publiée conjointement avec le rapport.



ESG 2005 – ESG 2015

- Quelques exemples -

2.6 Follow-up

Quality assurance processes which contain recommendations for action or which require a subsequent action plan, should have a predetermined follow-up procedure which is implemented consistently.



2.3 Mise en œuvre des démarches

Les démarches d'assurance qualité externes sont fiables, utiles, prédéfinies, mises en oeuvre de manière rigoureuse et publiées. Elles incluent :

- une auto-évaluation ou démarche équivalente ;
- une évaluation externe comprenant normalement une visite sur site ;
- un rapport résultant de l'évaluation externe ;
- un suivi rigoureux.



ESG 2005 – ESG 2015 - Quelques exemples -



2.4 Evaluation par les pairs

L'assurance qualité est menée par des groupes d'experts externes incluant un ou plusieurs étudiant(s).



ESG 2005 – ESG 2015 - Quelques exemples -

3.1 Use of external quality assurance procedures for higher education

The external quality assurance of agencies should take into account the presence and effectiveness of the external quality assurance processes described in Part 2 of the European Standards and Guidelines.



3.1 Activités, politique et démarches d'assurance qualité

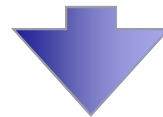
Les agences engagent les activités d'assurance qualité externe définies à la Partie 2 des ESG sur une base régulière. Elles ont des buts et objectifs clairs et explicites, intégrés à l'énoncé de leur mission qui est rendue publique. Ces buts et objectifs se reflètent dans le travail quotidien de l'agence. Les agences garantissent l'implication des parties prenantes dans leur gouvernance et leur travail.



ESG 2005 – ESG 2015 - Quelques exemples -

3.2 Official status

Agencies should be formally recognised by competent public authorities in the European Higher Education Area as agencies with responsibilities for external quality assurance and should have an established legal basis. They should comply with any requirements of the legislative jurisdictions within which they operate.



3.2 Statut officiel

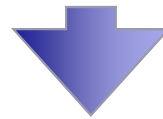
Les agences disposent d'une base légale établie et sont officiellement reconnues comme des agences d'assurance qualité par les autorités publiques compétentes.



ESG 2005 – ESG 2015 - Quelques exemples -

3.6 Independence

Agencies should be independent to the extent both that they have autonomous responsibility for their operations and that the conclusions and recommendations made in their reports cannot be influenced by third parties such as higher education institutions, ministries or other stakeholders.



3.3 Indépendance

Les agences sont indépendantes et agissent de manière autonome. Elles ont la pleine responsabilité de leur fonctionnement et des résultats de leurs activités, sans l'influence de tierces parties.



ESG 2005 – ESG 2015

- Quelques exemples -

2.7 Periodic review

External quality assurance of institutions and/or programmes should be undertaken on a cyclical basis. The length of the cycle and the review procedures to be used should be clearly defined and published in advance.



3.4 Analyse thématique

Les agences publient régulièrement des rapports décrivant et analysant les résultats généraux de leurs activités d'assurance qualité externe.



ESG 2005 – ESG 2015

- Quelques exemples -

3.4 Resources

Agencies should have adequate and proportional resources, both human and financial, to enable them to organise and run their external quality assurance process(es) in an effective and efficient manner, with appropriate provision for the development of their processes and procedures.



3.5 Ressources

Les agences disposent de ressources adéquates et appropriées, humaines et financières, pour mener à bien leurs activités.

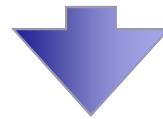


ESG 2005 – ESG 2015

- Quelques exemples -

3.8 Accountability procedures

Agencies should have in place procedures for their own accountability.



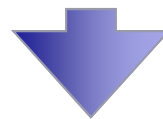
3.6 Assurance qualité interne et attitude professionnelle

Les agences disposent de processus d'assurance qualité interne servant à définir, assurer et améliorer la qualité et l'intégrité de leurs activités.



ESG 2005 – ESG 2015

- Quelques exemples -



3.7 Evaluation externe périodique des agences

Les agences engagent une évaluation externe au moins tous les cinq ans afin de démontrer leur conformité aux ESG.



Remarques finales

- La révision des ESG se traduit par :
 - Une plus grande **lisibilité** (logique interne des trois référentiel, distinction entre standards et guides, vocabulaire...)
 - Une approche plus **normative** qui devrait faciliter la vérification et le travail des évaluateurs
 - Des **standards** plus **précis** sur ce qu'est la qualité des formations (centrage des formations sur l'étudiant et ses compétences, description des résultats d'apprentissage...)
 - Un accent toujours important sur les exigences **éthiques** vis à vis des étudiants
 - Une plus grande clarté sur ce qu'est le **professionnalisme** des agences
 - L'affirmation que le rôle des agences est de **vérifier l'efficacité des mécanismes de garantie de la qualité des institutions**
 - Un lien clairement établi avec les grandes **politiques du Processus de Bologne** (NQF/EQF et *learning outcomes*)
 - La reconnaissance du rôle des **parties prenantes internes**
 - La reconnaissance du rôle des **parties prenantes externes**
 - L'ouverture des institutions aux **agences extérieures** qui respectent les ESG (activité, reconnaissance des résultats...)
 - La confirmation d'un **modèle de gouvernance** basée sur l'autonomie des institutions, l'évaluation indépendante, le rôle des autorités nationales
 - Le renforcement des **capacités de convergences** des enseignements supérieurs européens

